GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec réserves de la régénération	cpa
Coupe avec réserves de semenciers	cpe
Coupe progressive d'ensemencement	cpo
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage avec dégagement des tiges d'avenir	dja
Coupe de sauvetage	cs
Coupe partielle (dégrage ou éclaircie)	cpe
Plantation à racines nues	pr
Plantation à racines en mottes	pm
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Entretien sommaire	es
Récolte dans les friches boisées (détour de fibres)	ecl

N.B. Ces interventions n'apparaissent que sur certaines et sur origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin blanc
- à mélèze
- à pruche
- à épinette (plantation)

Pessière
- à épinette et/ou épinette rouge (sapin moins de 75% de la portée dominante)
- à épinette noire
- à épinette
- à épinette et/ou pin rouge
- à épinette et/ou pin blanc
- à pin gris
- à épinette noire et épinette blanche
- (plantation d'épinette noire ou rouge)
- (plantation d'épinette de Norvège)
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)

Sapinière
- à sapin et/ou épinette (sapin plus de 75% de la portée dominante)
- à épinette noire
- à sapin et/ou épinette rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- à pin rouge
- à pin blanc
- à pruche
- à épinette noire et/ou épinette blanche
- à sapin et/ou épinette rouge
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (pin rouge/pin blanc occupent plus de 75% de la portée dominante)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (pin rouge/pin blanc occupent plus de 75% de la portée dominante)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (pin gris occupe plus de 75% de la portée dominante)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pin gris)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée dominante)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée dominante)
- à thuya (cédre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pruche)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée dominante)
- à thuya (cédre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus à résineux
- à sapin et/ou épinette
- à sapin et/ou épinette
- à sapin et/ou épinette
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge